



BIARRITZ

PROCEDURE ADAPTEE

(Articles R. 2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

ORGANISME ACHETEUR :

VILLE DE BIARRITZ

Direction Juridique et Commande Publique

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

☎ : 05.59.41.39.69 - E-mail : marche@biarritz.fr

OBJET DU MARCHÉ :

Réalisation d'un contrôle administratif, juridique, technique et financier de l'exécution de la délégation de service public pour l'exploitation des Golfs de Biarritz Le Phare et du Golf de Bidart Ilbarritz

OBTENTION DES DOSSIERS :

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :

La date limite de remise des offres est fixée au 8 décembre 2022 à 12 h 00, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des offres doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur <https://demat-ampa.fr> (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).